

Ministry of Advanced Education and Skills Development

Mowat Block, Queen's Park
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle

Édifice Mowat, Queen's Park
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2



Le 16 novembre 2017

À l'attention des fournisseurs de services d'Emploi Ontario

La présente a pour but de vous informer que l'exposé annuel d'automne, publié le 14 novembre 2017, contient certains éléments qui sont pertinents pour nos activités. Nous souhaitons vous donner un aperçu de chacun de ces éléments et vous fournir des ressources qui vous permettront de vous renseigner plus avant.

Apprentissage

L'objectif du gouvernement est d'élaborer un système d'apprentissage modernisé, axé sur l'amélioration des taux de réussite, l'augmentation de la participation des groupes traditionnellement sous-représentés et la création de cheminements optimisés et plus clairs pour les apprenties et les apprentis.

Le gouvernement travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des intervenants, notamment les organisations syndicales, les employeurs, les collèges, les autres fournisseurs de services de formation et les organismes communautaires, à l'élaboration de plans qui assureront la mise en place d'un système d'apprentissage actualisé.

En ce qui concerne la formation en apprentissage, dans la logique des efforts de modernisation du système d'apprentissage, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il propose de remplacer le **crédit d'impôt pour la formation en apprentissage (CIFA)** par une nouvelle **Subvention progressive aux employeurs pour l'apprentissage (SPEA)**. L'Ontario a entrepris la première étape pour donner suite aux commentaires reçus en proposant cette nouvelle subvention aux employeurs pour soutenir les taux de réussite des programmes d'apprentissage et augmenter la participation des groupes traditionnellement sous-représentés.

Les employeurs admissibles recevront du financement au titre de la SPEA à mesure que l'apprentie ou apprenti progresse vers l'achèvement du programme. Le montant du soutien offert aux employeurs admissibles augmentera à mesure que l'apprentie ou apprenti aura achevé les tâches jalons. Dans le cadre de la SPEA, le gouvernement élabore un incitatif pour les employeurs en ce qui touche les métiers en demande, afin de favoriser la formation d'apprentis qui répondront aux besoins anticipés du marché de la main-d'œuvre de demain. À compter du

15 novembre 2017, les employeurs admissibles qui inscrivent des apprenties et apprentis seront admissibles à la SPEA. La nouvelle subvention progressive est un des éléments essentiels de la planification d'un système d'apprentissage modernisé.

Le gouvernement apporte aussi des changements à la **Prime à l'achèvement à l'intention des employeurs**. Cette prime continuera d'être offerte aux employeurs d'apprentis de métiers qui ne sont pas admissibles à la SPEA. Des travaux sont aussi en cours pour étudier la possibilité d'élaborer un programme de subvention à l'intention des parrains de groupe, nouveaux et existants; ce programme serait axé sur les employeurs qui exploitent des petites entreprises. Nous sommes résolu à maintenir un engagement continu à l'égard d'autres initiatives de modernisation dans le domaine de l'apprentissage au cours de la prochaine année, et à faire connaître celles-ci.

Des questions et des réponses ont été préparées au sujet des changements concernant les programmes d'apprentissage.

Nouveaux incitatifs pour les employeurs

De plus, dans l'exposé annuel d'automne, le gouvernement a annoncé des mesures incitatives pour aider les petites entreprises et les employeurs exploitant celles-ci à embaucher des jeunes et à les maintenir en poste. Dès l'année prochaine, le gouvernement de l'Ontario offrira de nouvelles mesures incitatives aux employeurs par l'intermédiaire d'Emploi Ontario, dans le cadre des programmes de **Services d'Emploi** et de **Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes**.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau régional du MESFP. Nous demeurons résolu à vous transmettre le plus de renseignements possible sur ces projets et sur d'autres initiatives importantes.

Merci.

Original signé par
David Carter-Whitney
Sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation

Original signé par Erin McGinn
Sous-ministre adjointe
Division des politiques et des innovations
relatives à la main-d'œuvre